EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS D'APT LUBERON

SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2026

Le 17 septembre 2026, à 18 heures, l'organe délibérant de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon, dûment convoqué le 10 septembre 2026 s'est réuni au siège de la Communauté de communes, sous la présidence de M. Gilles RIPERT.

DÉLIBÉRATION N° CC-2026-127

OBJET : INSTALLATION D'UN NOUVEAU MEMBRE TITULAIRE AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

MEMBRES EN EXERCICE : 48 - QUORUM : 25 - PRESENTS : 39 - PROCURATIONS : 7 - VOTANTS : 46

Présents :
APT : M. Cédric MAROS, M. Frédéric SACCO, Mme Gaëlle LETTERON, M. El Hadji NDIOUR, Mme Isabelle NOTARIANNI, M. Emmanuel LAURO, Mme Charlotte KHALFAOUI, M. Laurent COSTAGLIOLA-DI-FIORE, Mme Ines MAYSTRE, M. Patrick BONNET, Mme Roxane DALMASSO, M. Christophe CARMINATI, Mme Céline CELCE
AURIBEAU : M. Roland CICERO
BONNIEUX : M. Pascal RAGOT représenté par Mme Cécile CHEVALIER
CASENEUVE : M. Gilles RIPERT
CASTELLET-EN-LUBERON : M. Roger ISNARD représenté par M. Gilles MARSETTI
CÉRESTE-EN-LUBERON : M. Gérard BAUMEL
GARGAS : M. Patrick SIAUD, M. Pierre MARTIN, Mme Justine ESCHENBRENNER
GIGNAC : M. Christophe MEZARD
GOULT : Mme Christine FLORENT
JOUCAS : M. Lucien AUBERT
LACOSTE : M. Bruno PITOT
LAGARDE D'APT : Mme Maryse BONNET
LIOUX : M. Patrice FOURNIER
MURS : M. Alexandre BERGODAA
ROUSSILLON : Mme Gisèle BONNELLY
RUSTREL : M. Guillaume JEAN
SAIGNON : M. Jean-Pierre BOYER
SAINT-MARTIN-DE-CASTILLON : Mme Charlotte CARBONNEL
SAINT-SATURNIN-LÈS-APT : M. Christian BELLOT, Mme Sandrine ISSON, Mme Sophie DELAYE, M. Marc RICHARDOT
SIVERGUES : Mme Martine CALAS représentée par Joëlle BLEUET
VIENS : M. Frédéric ROUX représenté par Mme Danièle PERRONE
VILLARS : M. Thomas SAMPIETRO

Absents :
APT : Mme Laure KALTENBACH-FOURNIER
GARGAS : Mme Florence QUAGHEBEUR

Procurations :
APT : M. Jean AILLAUD donne pouvoir à M. Frédéric SACCO, Mme Dominique SANTONI donne pouvoir à Mme Charlotte KHALFAOUI, Mme Janet GUEVEL TAVOLINI donne pouvoir à M. Christophe CARMINATI
BUOUX : M. Patrice HIVERT donne pouvoir à M. Jean-Pierre BOYER
MÉNERBES : M. Patrick MERLE donne pouvoir à Mme Christine FLORENT
ROUSSILLON : M. Patrick ICARD donne pouvoir à Mme Gisèle BONNELLY
SAINT-PANTALÉON : M. Luc MILLE donne pouvoir à M. Gilles RIPERT

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20260917-2026-127-DE
Date de télétransmission : 22/09/2026
Date de réception préfecture : 22/09/2026

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Vu, l'article L. 273-10 du Code électoral,

Vu, la délibération n°CC-2026-23 du 16 avril 2026 relative à l'installation du conseil communautaire suite aux élections municipales et intercommunales de mars 2026,

Considérant, le courrier d'information de la ville d'Apt en date du 20 juillet 2026 relatif à la démission de Madame Florence SAOUDI de son mandat de conseillère municipale,

Considérant, que conformément à l'article L. 273-10 du Code électoral, dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque le siège d'un conseiller communautaire devient vacant, pour quelque cause que ce soit, il est pourvu par le candidat de même sexe élu conseiller municipal ou conseiller d'arrondissement suivant sur la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire sur laquelle le conseiller à remplacer a été élu,

Considérant, que Madame Roxane DALMASSO a été élue conseillère communautaire sur la liste conduite par Monsieur Patrick BONNET en mars 2026 et qu'elle est appelée à remplacer Madame Florence SAOUDI au sein du conseil communautaire de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon,

Le Président propose au conseil d'installer le nouveau membre titulaire au conseil communautaire.

L'ORGANE DÉLIBÉRANT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
OUÏ L'EXPOSÉ DU PRÉSIDENT
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

À l'unanimité,

Installe, Madame Roxane DALMASSO, conseillère communautaire titulaire,

Rappelle, la liste du conseil communautaire actualisée comme suit :

COMMUNES	Titulaires	Suppléants
APT	Jean AILLAUD Cédric MAROS Dominique SANTONI Frédéric SACCO Gaëlle LETTERON El Hadji NDIOUR Isabelle NOTARIANNI Emmanuel LAURO Charlotte KHALFAOUI Laure KALTENBACH-FOURNIER Laurent COSTAGLIOLA-DI-FIORE Inès MAYSTRE Patrick BONNET Roxane DALMASSO Christophe CARMINATI Janet GUEVEL TAVOLINI Céline CELCE	
AURIBEAU	Roland CICERO	Sonia DUHAYER
BONNIEUX	Pascal RAGOT	Cécile CHEVALIER
BUOUX	Patrice HIVERT	Amélie PESSEMESSE
CASENEUVE	Gilles RIPERT	Jean Marcel GUIGOU

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20260917-2026-127-DE
Date de télétransmission : 22/09/2026
Date de réception préfecture : 22/09/2026

CASTELLET-EN-LUBERON	Roger ISNARD	Gilles MARSETTI
CERESTE-EN-LUBERON	Gérard BAUMEL	Marie MEHAYE
GARGAS	Patrick SIAUD Pierre MARTIN Justine ESCHENBRENNER Florence QUAGHEBEUR	
GIGNAC	Christophe MEZARD	Guy AUBERT
GOULT	Christine FLORENT	Gilles ALLEMAND
JOUCAS	Lucien AUBERT	Maurice JEAN
LACOSTE	Bruno PITOT	Patricia LOUCHE
LAGARDE D'APT	Maryse BONNET	Solange FOUVET
LIOUX	Patrice FOURNIER	Thierry GARCIN
MENERBES	Patrick MERLE	Christian RUFFINATTO
MURS	Alexandre BERGODAA	Raphaël JEAN
ROUSSILLON	Gisèle BONNELLY Patrick ICARD	
RUSTREL	Guillaume JEAN	Martin LEFEVRE
SAIGNON	Jean-Pierre BOYER	Bertrand JOUVE
SAINT-MARTIN-DE-CASTILLON	Charlotte CARBONNEL	Gaby GONTERO
SAINT-PANTALEON	Luc MILLE	Flavien SIMON
SAINT-SATURNIN-LES-APT	Christian BELLOT Sandrine ISSON Sophie DELAYE Marc RICHARDOT	
SIVERGUES	Martine CALAS	Joëlle BLEUET
VIENS	Frédéric ROUX	Danièle PERRONE
VILLARS	Thomas SAMPIETRO	Corinne BALAZUN

Autorise, le président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,
Mme Ines MAYSTRE

Le Président,
M. Gilles RIPERT

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nîmes, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Mise en ligne le : 30/09/2026

Accusé de réception en préfecture
084-200040624-20260917-2026-127-DE
Date de télétransmission : 22/09/2026
Date de réception préfecture : 22/09/2026

CC-2026-127

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)